	Observations aux registres	dont courriers annexés	Observations courriels Pref	dont asso, collectivités	Signataires	Favorables	Défavorables	Gouvernance Comm	Energie vent rentabilité	Santé Bruit Infrasons Sécu	Pat Paysage Const espace	Faune Flore Milieux Eau	Sols Air Risques Dev éol	Eco emplois valeurs tourisme	Autres		SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC ET COMPTABILISATION PAR ENJEUX / PROJET DE PARC EOLIEN DES SABLES COMMUNES DE VIGOUX ET BAZAIGES E19000118/87 COM EOL 36 Le présent document est joint au PV de synthèse de la Commission d'enquête
23/1	1															B1	Richard SAULNIER de Chamblanc Baraizes observations orales repassera.
23/1	1				1		1		1		1					B2	de SWART Marius Eguzon opposé / rendement aléatoire. Pas de moulin à vent dans la région. Le démantèlement en sous sol notamment ne présente pas les garantie avérée. L'impact visuel peut déranger.
14/2	1	1			1		1				1					В3	Pierre Dumont propriétaire du château du Châtelier de Pommiers, contre / impact non "négligeable" covisiblité vue 11 p34 du dossier et avis MRAE, monument majeur
14/2	1	1		1	1		1		1	1	1	1				B4	Pierre Dumont Président association Vivre en Boischaut contre / préserver le triangle d'or du Boischaut Méridionale sept raisons majeures document de 75 pages établissant l'identité paysagère et culturelle de St-Gaultier à Fresselines, à La Châtre, un bocage à préserver, avec incidences sur la biodiversité, les espaces et espèces sensibles, des enjeux contradictoires, notamment financiers, un manque de vent
14/2	1	1			1		1			1	1	1		1		B5	Carl Dunning Gribble Bonneuil, contre dont un document de 106 pages sur la pollution lumineuses "A la reconquête de la nuit". Ont développé un projet agro touristique remis en cause en raison de multiples impacts dont la santé animale, le biodiversité.
14/2	1	1			2		2				1	1		1		В6	Liliane et Daniel Guignard Roussines opposée, de Meslier comme de Brosse classé, voient parfaitement les 10 éoliennes d'Azerables qui ne mesurent que 150 m (photo). Contraire au tourisme à la faune à la flore, aux valeurs, de défigurer la vallée de la Creuse. Des montres trop visibles.
14/2	1	1			1		1	1		1	1	1		1		В7	Gislain du Ché Lussac les Eglises opposé, éoliennes sur le passage des migrations dont chauves-souris qui se feront hacher, perte de valeur, de l'habitat, tourisme, provisionnement du démantèlement dérisoire, financement occulte, blocs de béton laissés, , santé, trop d'éoliennes.
14/2	1				2		2	1		1	1	1		1		B8	Gilbert et Corinne SOUPLY Le Breuil Bazaiges venus dans l'Indre pour la tranquillité, opposés, trop près des habitations, dégâts / oiseaux migrateurs, moins value, bruit, chevaux sensibles.
14/2	1	1			1		1	1	1	1	1	1		1		В9	Sylvie GUEZ Château de Celon défavorable/ accueil depuis 11 ans en hébergements, havre de paix, perte de tranquillité, contradictoire avec le tourisme, la biodiversité, proximité de zones Natura 2000, la santé, l'efficacité énergétique dont intermittence, potentiel de la région de 9 GW négligeable, vents trop faibles, technologie inadaptée dépassée, financière, dossier du promoteur du copié-collé, ne satisfait pas la MRAE, Pour d'autres sources d'énergie.
14/2	1	1			2		2				1					B10	Claude et Mme AGUTTES propriétaire de la Prune au Pot en cours de restauration, le projet éolien remet en cause cette restauration patrimoniale? M'arrêter dans mon élan condamnera cette restauration. Voir documents couriels
14/2	1				2		2						1	1		B11	Dany et Marcelle PICAULT Le Petit Beau Bazaiges, ni contre ni pour s'interrogeaient sur la situation du projet demandent néanmoins en cas de réalisation la pose de peignent sur les pâles pour réduire le bruit et s'interrogent sur la dévalorisation immobilière?

18/2	1			1		4		1	1	1			1	R12	A Gilhem contre, rentabilité insuffisante, fonctionnement alléatoire saccage des paysages, danger et dévalorisation.
10/2	'			'				<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		'   	L'	DIZ	A Gilletti contre, rentabilite insulfisante, fonctionnement alleatoire saccage des paysages, danger et devalorisation.
20/2	1	1		1		1								B13	Décision contre de la CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse compte tenu des impacts sur le paysage, la patrimoine et l'habitat proche dont covisibilités relevées par la MRAE. Et impact négatif sur l'économie locale particulièrement le tourisme la biodiversité, prfère d'autres énergies renouvelables. Contraire au DOO du SCOT
20/2	1	1		1		1	1	1	1	1	,	ı	1	B14	Jean Panel en qualité de Président de l'association Pas de vent chez nous Avenir Boischaut Sud dépose une contre étude + une annexe et 2 pièces jointes dont lettre du président du Conseil Départemental du 17/01/20 demandant un moratoire, bocage, covisibilités, vallée des peintres, atteintes à la biodiversité, la liste des adhérents
20/2	1			1		1		1		1	,	1	1	B15	Jean-François Jezequel contre : développement anarchique de l'éolien, nuisances, consever les bocages le tourisme et la biodiversité et problèmes de financement de l'éolien.
20/2	1			2		2		1	1	1		ı	1	B16	Patrick et Nadine Gautier Bazaiges contre destruction environnement passages de grues, dégradation paysages dévalorisation du patrimoine impact sur tourisme santé peu de vent
20/2	1			1		1		1	1	1	•			B17	Marie-Thérèse Bouet Vigoux mortalité des animaux oiseaux destruction paysaages pas assez de vent
20/2	1													B18	Martine Lhortolary Chaillac remet 3 courrier dont le sien voir ci-après
20/2	1			1		1			1	1	Τ.			B19	Yves Dejoie Parnac contre nuisances paysagère santé immobiliermassacre oiseau
20/2	1			2		2		1	1	1	•	1		B20	Jabandon Marie Meydireref Pierre Bazaiges, pollution visuelle sonore faible rentabilité impact flore et faune
20/2	1	1		1		1		1	1	1		1		B21	Claude Lhortolary Châteauroux contre intermitence, défigurent villages préfère la photovoltaique, l'hydroélectricité, massacre d'oiseaux,
20/2	1	1		1		1		1	1	1	•	ı		B22	Chantal Lhortolary Châteauroux contre intermitence, défigurent villages préfère la photovoltaique, l'hydroélectricité, massacre d'oiseaux, spéculation,
20/2	1	1		1		1	1	1	1	1				B23	Martine Lhortolary Chaillac Eolien contre coute cher troubles de santé, montant du démantèlement trop faible préfère la photovoltaique, l'hydroélectricité, massacre du territoire et de la tranquilité
20/2	1	1		1		1		1		1				B24	Lambert Frannçoise Lignac contre territoire plein de charme et de tranquilité, améliorons plutôt le barrage d'Eguzon
20/2	1	1		1	1		1	1	1	1	,	1	1	B25	Didier Boureaud Ceaulmont. Bazaiges hors PNR Brenne Vigoux l'a rejoint récemment en 2010 et sa zone de protection est à 38 kms du centre de la ZIP encadrée par l'A20, la voie ferrée et 3 lignes haute tension l'impact paysager interfère peu sur l'unité paysagère. Eolien réversible. Lutter contre le réchauffement qui a produit des iincendies en 2019 ce qui affecte nos paysages. Un choix de zone pertinent au regard des activités et des unités paysagères. France en retard de sa politique énergétique 16,6% contre 20% d'ER. Projet inscrit dans la politique énergétique
20/2	1	1		1		1		1		1				B26	Christine Abrossimov Argenton S C contre raisons paysage havre de paix, impact la vallée des peintres, demande un bilan de la production électrique locale
20/2	1	1												B27	Max Baillargeat Chaillac de nouveau demande du bon sens
20/2	1	1		1		1				1				B28	A M Delloye Châteauroux Délégué 36 VMF défenses du patrimoine, Pdt du CR contre en 2005 / SRE, antinomie avecpol dep d'attractivité, réseau de forteresses et château : Chazelet, Prune aux Pots 3kms, Le Châtelier, Villebuxière, Châteaubrun, impactés. Quota Indre remplis.
21/2	1			1	1			1					1	B29	Ingot JJ Bazaiges pour palier au manque d'énergie et le compléter, apport financier pour la commune
21/2	1	1		1	1									B30	Lelong Bernard oui pour une production d'énergie propre

29/1	1	1		1		1		1	1	1	1	1	1		V1	Dominique DELOMEZ Vigoux, contre, habite à 550m du projet, Doc Pour une France écologique" mots de tête, baisse de valeur, protection de la biodiversité, dont chauves souris des refuges du Petit Rosay et Bazaiges du Muséum d'histoire, sources et nappes écrasées sous le béton, Patrimoine local, et tourisme, pas d'info sur le type d'éoliennes, pb métaux rares, pas de vent, préfère le nucléaire.
29/1	1	1		1		1		1	1	1	1	1	1		V2	Jean MOULIN Vigoux, contre, habite à 550m du projet, Doc Pour une France écologique" mots de tête, h baisse de valeur, protection de la biodiversité, dont chauves souris des refuges du Petit Rosay et Bazaiges du Muséum d'histoire, sources et nappes écrasées sous le béton, Patrimoine local, et tourisme, pas d'info sur le type d'éoliennes, pb métaux rares.
29/1	1	1		1		1		1	1	1	1		1		V3	Serge NEOLLIER de La Chatre L'Anglin, contre en raisons écologiques dont couloir de migration et patrimoniales, nuisances sonores, quel bilan de rendement ? Remet une attestation datée du 7 décembre 2018 de M DURIS responsable de l'agence des Gites de France de Châteauroux qui certifie que Gite de France ne labelisera pas de structures touristique située dans la zone d'implantation des parcs éoliens ou à proximité et que qu'il n'est pas concevable que les touristes se trouve face à un champ d'éolienne dans un environnement naturel.
29/1	1	1		1		1		1	1	1	1		1		V4	BOISSARD contre décrit la promotion positive , la qualité de la nature de sa région, manque de vent, quantité dérisoire d'électricité produite, santé des animaux, couloirs de migrations, biodiversité.
29/1	1	1		1		1				1			1		V5	Evelyne CHAVARIN La Chatre L'Anglin, Défavorable, transmet une photo qui démontre la vue du mât de mesures à l'arrière du Prieuré de St Benoît du Sault en cours de rénovation, site habituel des prises de vues, d'où une co-visibilité nette et une perte d'attractivité.
31/1	1			2		2									V6	Martine Duchemin et Violet contre sans motivation particulière
3/2	1			2	2							1			V7	Marie Louise et Dominique Laroche favorable pour les énergies renouvelables contre le nucléaire
8/2	1			2	2									1	V8	Guillaume et Mireille Butez Celon plutôt favorables souhaitent des renseignements sur la parcelle n°27 incluse dans le PIP impacts avantages, En ont reçu en permanence.
8/2	1			1		1		1	1	1					V9	Danielle Carrez Chazelet s'interroge sur les impacts paysagers et santé. Manque de vent dans le Boischaut Sud.
8/2	1			1		1				1					V10	Michel Talmont St Marcel Risque de désert en BS et Brenne
8/2	1	1		1		1		1	1	1	1		1		V11	Jean-marie AUBIN Argenton défavorable compte tenu avis défavorable de la CDC d'Argenton Eguzon et aux motifs : energie intermittente, coût plus-values en cas de cession, double peine sur la santé, le tourisme dans la vallée des peintres, , la faune la flore,
8/2	1	1		1	1					1		1	1		V12	Josette Pinlon Vigoux favorable pour la situation entre l'A20 et la la voie férrée pas de préjudice, pour la transition écologique, des études approfondies, pas de conséquence sur le tourisme, et des retombées financières
8/2	1	1		1	1		1	1		1		1	1		V13	Joël Damet Vigoux pour les energies renouvelables, Il faut se projeter dans l'avenir. Pas d'impact sur la Brenne, à côté des lignes électriques de 400 000 V, Le secteur se vide de sa jeunesse pourquoi? Il faut s'interroger. Notre territoire risque de devenir une maison de retraite. Un investisssement à prendre.
8/2	1	1		1	1		1	1		1		1	1		V14	Martine Michaud Damet Vigoux favorable un dossier bien argumenté, des retombées pérennes. Déjà un projet avalisé en bordure Creuse. Pas de gène
8/2	1	1		1		1			1	1					V15	Michel Duchemin Celon ajoute des motifs de santé la nauséogenicité humaine et animale, L'arrivée de la 5G va permettre l'installation de citadins, Contre pour la défiguration du paysage, des sites, défaut de l'étude sonore,
8/2	1	1		1	1		1			1		1	1		V16	Jean-Luc Imbert Vigoux favorable dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne.

		1	1	1	1	_	1	1	1	1						Dec. 11 - 12 - 13 - 13 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14 - 14
24/2	1	1			1		1	1		1					V17	Marinette Touzet Le Pont Chrétien contre, le détournement des activiités agricoles, constructions anarchiques, nuisances sonores maintien de notre département
														+		Roland Pinlon maire de Vigoux pour répond aux objectifs du gouvernement, pas de préjudice au paysage avec l'A20
24/2	1	1			1	1									V18	les lignes, des études approfondies, Pas d'impact sur le tourisme comme sur les MH Brosse et Prune au Pot qui
24/2	'	l '			l '	Ι'									V 10	sont des ruines, Des retombées financières certaines, France en retard.
													+	+		David Lejeune Thenay favorable dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V19	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
																Ophélie Vincent Thenay pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V20	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	4	1			1	1		1	1		1		1		V21	Marinette Delaune Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V21	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V22	Jean-Louis Delaune Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	'				'			'	'		ı		'		VZZ	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V23	Francis Delaune Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	'	'			'	'			'		'				V25	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V24	Laforêt JC Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence paysagère
2-1/2	·	·				Ľ			L.		ı.				V Z .	compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V25	Dailly Laura Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence paysagère
,_							<u> </u>									compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V26	Laforêt Michaël Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
																paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V27	Delanaud Patricia Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
					-	-		-	ļ	-				-		paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V28	Delpeuch André Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
					-	1		1	1	+		$\vdash$	-	+		Delpeuch Denise Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V29	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1	1	V30	Delpeuch Roselyne Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1	+	V31	Delpeuch Yannick St Marcel mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1	1	V32	Delpeuch Thony Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1	+	V32	Delpeuch Eric Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1	+	V34	Delpeuch Aurore Argenton SC mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1		V35	Mestivier Emilie Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		<u> </u>	1	1		1	1	-	1		1	+	V35	RAS Jérome Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		<u> </u>	1	1		1	1	-	1		1	+	V30	Bonnet Bernard Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1	+	V37	Blanchard Bernard Vigoux mêmes motivations  Blanchard Bernard Vigoux mêmes motivations
	1	1				-		1	1		1				V38	Blanchard B Vigoux mêmes motivations
24/2	1				1	1							1	+		ů – – – – – – – – – – – – – – – – – – –
24/2	1	1		<u> </u>	1	1	-	1	1	-	1	$\vdash$	1	+	V40	Jambu Worren Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		<u> </u>	1	1	-	1	1	-	1	$\vdash$	1	+	V41	Blanchard Angélique Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1	╀	V42	Hasel Odette Bazaiges mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1	╀	V43	Lagneau Michel Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1	1	1		1	╀	V44	Lagneau Marie-Christine Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1			1	1		1	1		1		1		V45	Delaune Pauline Vigoux mêmes motivations

24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Delaune Pascal Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Herberichs Pomme Badecon le Pin mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V48	Leroux Chantal Le Pécereau mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Bimbaud Michel Celon mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V50	Bimbaud Françoise Celon mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V51	Fragnet JF Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V52	Fragnet Louisette Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Fragnet Eric Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Fragnet Yves Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V55	Bonnet JL Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V56	Bonnet Madeleine Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V57	Labesse Albert Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V58	Dubois Valérie Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V59	Vignard I Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V60	Chevalier Daniel Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V61	Taizet Andrée Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V62	Marchenay Emilie Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V63	Marchenay Fabien Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V64	Fromenteau JL Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V65	Delanaud Yvette Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V66	Dejoie Patrick Celon Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		2	2	1	1	1		1		V67	Rouquie Colette et Jean-Pierre Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Nogrette Mrie Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Laroche Lucette Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V70	Lavillonnière Jérôme Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V71	Lavillonnière Gilbert Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V72	Lavillonnière Daniel Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V73	Coutemanche Emilien Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V74	Delanaud Maryse Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
	•			'	•								paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V75	Jonquet Jacqueline Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1	_		Labesse Emmanuel Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1	_	1	_		Rouez Murielle Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1	-	1	_		Duchemin JP Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Marchenay Alexandre Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Meunier Stéphane Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Meunier Vincent Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1	_	1			Plantureux Frédéric Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1			Martin Rideau Carole Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1	_	1	ļ		Auvity Jérémy Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1	1	1	1		1		V85	Blanchard Marie Claude Vigoux mêmes motivations

_											 			
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1		Auger Carole Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V87	Pipereau Brigitte Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V88	Devoulon Willy Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V89	Maillochon Nicolas Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V90	Guez Gilbert Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V91	Guez Jacqueline Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V92	Truffaut Jacqueline Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V93	Truffaut Michel Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V94	Durand Bernadette Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V95	Viard Maryline Aigurande mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V96	Lacote Thierry Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V97	Touzet Céline Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1		Riiautet Louis Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V99	Imbert Maryse Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V100	Dumas Raphaël Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V101	Oestreicher Marie Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		2	2		1	1		1		1	V102	Bruvry Edith Barthelemy Jacky Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V103	Touzet Victor Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V104	Touzet Gilles Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V105	Baudet Monique Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V106	Pipereau Jean Jacques Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V107	Delanaud Romuald Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V108	Delanaud Romain Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V109	Canot Aurélien Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V110	Delanaud Rose Mary Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V111	Thomas Jean rené Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V112	Touzet Jean-Louis Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V113	Bernarde Nicolas Rouet Vanessa Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V114	Charpentier Evelyne Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		2	2		1	1		1		1	V115	Deverson Charles et Marie France Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V116	Meunier Roland Vigoux mêmes motivations
20/2	1							1					V117	déplaçé en V117 pour oubli sur registre Martine Duchemin et Violet Philippe déjà vus et comptabilisé en V6 complètent
	'							'					• • • • •	leur observation tours de 180 m mais pour le photovoltaïque
24/2	1	1		1		1		1					V118	Françoise Grobois Vigoux contre pas une technologie d'avenir, hyper couteuse
24/2	1	1		1		1						1		Alain Bricout Vigoux contre fait fuir les touristes
24/2	1	1		1		1						1		Bricout Mme Vigoux même signature même motivation + basse de valeur
24/2	1			1		1							V121	Sophie Salé Vigoux contre sans motivation particulière
24/2	1	1		1	1		1	1		1		1	V122	Bourgès Marie-Hélène Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
27/2		'			Ľ								V 122	paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1		1		1				1		1	V123	Lepiller Elisabeth Chazelet contre choix d'installation endroit authentique PNR gâche paysage, socle reste baisse de
., _	<u> </u>		<u> </u>					<u> </u>	<u> </u>					valeurs pollutions

24/2	1	1		1		1				1			1			Annie Dumont Chazelet contre paradis bocage remis en cause, tourisme
24/2	1	1		1	1		1	1		1						Bazin Olivier Baraizes favorable de son exploitation voit la tour radio , la ligne haute tension Eguzon Civaux les 10 éoliennes des Bois Chardon, donc tout serait concentré ne gène pas le long de l'A20 et un retour financier local quand la population viellit C'est le moment de se diversifier en ENR
24/2	1			1											1/126	Mme Garnier ambivalente
24/2	-			-					1		<u> </u>	1			V 120	Benoît Monique Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1			paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1		V128	Verlhac Damien Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1			Laplace Patrick Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1		V130	Aufrère Jacqueline St Gilles mêmes motivations
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1		V131	Laplace Catherine Vigoux mêmes motivations
24/2	1	1		1		1		1	1		1	1	1		V132	Sébastien Camuzat St Gilles apiculteur militant écologiste contre énergie sans avenir, a un éolienne domestique et du photovoltaïque pour alumenter 2 foyers, peu de vent, insectes en bouillie, chiroptères décimés, béton dans sol, gite en projet remet documents "Echauffour" / nuisances dont sonores, habitants sacrifiés et une pétition de 22 signataires (sans texte en référence devant chaque nom et signatures).
24/	1	1													V133	Mo huissier le même qui a contrôlé des panneaux pour le pétitionnaire remet aux membres de la commission d'enquête à la demande de l'association Pas de Vent Chez Nous Avenir Boischaut Sud, copie d'une pétition de 2 pages signées par l'association présidée par M Panel qui a déjà été comptabilisé dans les observations et 20 pages de signatures réunies par M Autissier (sans texte en référence devant chaque nom et signatures).
24/2	1	1		1	1		1	1		1			1		V134	Bourgès Franck Vigoux pour dossier complet argumenté projet économique avec retombées, pas d'interférence paysagère compte tenu du site avec lignes à haute tension A20 tour hertzienne
24/2	1			1		1									V135	Autissier Christian Celon contre atteste avoir fait signer 434 noms, pétitions déposées par huissier, avec un pourcentage de 92% de non contre 8% pour écrit-il.
24/2	1			1		1							1			Burgmans Anja responsable du Camping de la Petite Brenne Luzeret créé en 1996 15 000 nuités par an, contre peur de perdre de la cleintèle avantages aux industriels et non aux habitants
24/2	1			1		1			1	1	1				V137	Scherphof Yvonne Chazelet pas de vent, mieux vaut les panneaux solaires, impact sonore lumineux
24/2	1			2		2	1		1				1		V138	M et Mme Jacquet Bazaiges contre / à 1000m du projet, baisse valeur maison, nuisances sonore, lumineuse, visuelle, chiroptères et infrasons, dont par le sol en permanence,
24/2	1			1		1			1	1			1		V139	Patrick Mathé St Civran pas favorable, destruction paysages, dévalorisation du patrimoine, pas une solution économique
24/2	1			1		1				1					V140	Laurette Combe Celon destruction touchés par le vieillissement et la désertification impact / bocage
24/2	1	1		2		2			1	1	1				\/1.11	Francis Berthon et Mme Lignac contre pas de vent / paysage, vallée peintres,, pas d'interêt/ présservation biodiversité, syndrome éolien,
24/2	1	1		1		1				1			1			Dominique Tissier Chaillac opposé, / vue, paysage, fréquentation touristique, baisse valeurs
•																Dominique Tissier Président association Bouchures Traditions et Héritage Chaillac contre déjà déposé sur site
24/2	1	1													V143	prefecture
24/2	1			1		1				1			1		V144	Mme Vioux Chaillac contre défiguration paysage
24/2	1	1		1		1		1							V145	M Vioux Gérard Chaillac pas de vent, mieux vaaut installer des turbines
																M et Mme Meunier Vigoux Propriétaires de champs à Vigoux a signé la convention pour l'installation de 2 éolienne
24/2	1			2		2			1	1			1			aujourdhui est contre, / désagréments, perte de valeur, impacts bruit, paysage, trop hautes et devant notre maison + carte
24/2	1														V147	Bidaud déjà sur site pref
- '/ -												<u> </u>		1		

														Observations Courriels
23/1		1	1	2	1	1				1			C1	Asso SELT Boisgrenier 86290- Liglet contre / avis de la MRAE méconnus, les impacts auraient dû être étudiés pour chaque projet de raccordement, art. L122-1 II du CE, autres avis de la MRAE, Jurisprudence européenne en conclusion également des mortalité d'animaux. Développement de 6 pages.
24/1		1		1	1	1							C2	Sylvie Privat de Vigoux, contre le projet pas assez éloigné de nos habitations.
24/1		1	1	4	1	1	1		1	1	1	1	СЗ	AHTI Asso Hébergeurs touristiques de l'Indre 36370 Bélâbre, Luc FONTAINE Président de AHTI Vice-Président de Destination Brenne, Frédérique VRIGNAT Vice-Présidente, Pascal VRIGNAT Trésorier Caroline FONTAINE Trésorière adjointe. Opposés : Incompatibilité totale entre l'avifaune et les passages d'oiseaux, les insectes, les chiroptères et les éoliennes. L'Indre un territoire des plus fréquentés. Le capital de 10 000€ est faible d'où demande : les coordonnées de/des compagnie(s) d'assurance(s), une copie du/des contrats souscrits, des montants des garanties souscrites, le bilan CO2 détaillé, des précisions sur le vieillissement des machines. le projet en Brenne polluera de jour comme de nuit l'environnement ainsi que la fréquentation des touristes à la recherche de la nature et de nos paysages avec de lourdes conséquences économiques qui accentueront la désertification rurale avec des hélices tournant en bout de pales à 300 km/h. 420 000 m2 de prairies artificialisés, des excavations et des destructions de vers de terre et sols industrialisés inhabitables pour les humains et les grands mammifères, soit 65 238 ha de sol soit 1/3 de la surface totale du PNR et 74 700 litres d'huile. Les grandes plaines céréalières sont devenues des déserts de biodiversité. Demande de protection du PNR pour risques de diminution de la faune et de la flore rare, ornithologique, zones humides et sa vocation entomologique. Les éoliennes font disparaitre des milliards d'insectes et les insectes ainsi collés sur les pales réduisent jusqu'à 40% la capacité de production d'énergie électrique, sources documentées. Les impacts de biodiversité sont minimisés. Gîtes de France refuse toute Labellisation si le projet d'accueil touriste se située présence de nuisances visuelles. Va à l'encontre de l'attractivité du territoire du département, d'où sur tous ces points des question au Préfet et au Président du CD, dont un moratoire.
26/1		1		1	1	1		1	1	1		1	C4	M Marcel Puygrenier 4 lieu dit Bachellerie 16420 Saulgond est opposé. Habite à 1 700 m du parc de Saulgond/Lesterps (16) installé en 2011. Depuis2015, il souffre d'acouphènes dues aux machines. Les éoliennes détruisent les paysages. La région d'Argenton sur Creuse est saturée d'éoliennes. Cette région attractive, grâce à son cadre de vie, va devenir une immense usine d'éoliennes à ciel ouvert, faisant fuir les habitants, en cause des éoliennes de tous les côtés. Leur présence à proximité des habitations entraine une diminution de leur valeur. Elles portent atteintes aux monuments historiques, détruisent les milieux naturels, la faune et la flore. Les loyers versés aux agriculteurs, 3 500 € par MW (enquête de Pleuville en Charente) permettent d'acheter la signature des propriétaires. Leur démantèlement n'est pas suffisamment provisionné. On ne connait pas la date ce celui-ci.
27/1		1		2	1		1			1			C5	Marja & Jaap VAN HAREN Les Côtes 36370 Lignac contre, pas la bonne solution pour l'énergie durable. Les éoliens ravagent le paysage, et touchent la vie de chaque personne et animal d'une façon mauvaise. Le cirque des éoliens n'est que d'un circuit des subventions dont uniquement les installateurs profitent. A part d'eux il n'y a que des perdants. Alors: pas d'éoliens en France! Oui aux panneaux photovoltaïque.
29/1		1		1	1			1	1	1			C6	Solange ALBIN 36340 MAILLET, opposée, fait une analyse critique des réponses du porteur de projet aux avis et recommandations de la MRAE, dont les mesures compensatoires dits hypothétiques, la vulnérabilité des espèces non prise en compte, un éloignement des haies inférieur à 150m pour protéger les chiroptères, des insuffisances quant aux Co visibilités, des impacts sonores,, Des explications sont demandées.

31/1		1						1					C7	Alain Giraud et Daniel Gioé, responsables de l'association SELT Boisgrenier 86290- LIGLET complètent leur précédente observation sur l'absence d'étude d'impact de la ligne de haute tension qui sera enfouie sur une distance de plus de 10 km entre le poste de livraison et le poste source de raccordement au réseau national par un article sur les troubles de santé graves induits sur les animaux des éleveurs.
3/2		1	1	1	1	1			1	1		1	C8	François Houssin Président de l'Association des Amis du Château de Chazelet 36170 Chazelet défavorable pour le préjudice créé par le projet aux monuments historiques, avec des conséquences, financières quant au tourisme, sur la biodiversité avec les lignes enterrées, une étude d'impact partiale et lacunaire, le site de Chazelet n'est pas considéré par l'étude d'impact. Le projet sous-estime la richesse du patrimoine local afin de minimiser son impact, dont Argentomagus, St-Marcel, La Prune au Pot, le site de St-Benoît du Sault et des oublis énumérés. L'attention de la Commission d'Enquête est attirée sur le projet de loi déposé le 14 janvier 2020 à la Présidence de l'AN visant à mieux protéger le cadre de vie des Français, proposant d'instituer un moratoire sur les projets d'éoliennes. Paysages et biodiversité doivent être placés au cœur de toute démarche de production d'énergie. Le promoteur immobilier (VOL V), signataires des documents remis aux autorités et à l'origine de ces projets a cédé le Groupe VOVL V au Groupe CNR. Nous demandons, en plus de la société VOL V, à son repreneur - le Groupe CNR - de répondre aux questions posées par les associations dans le cadre de l'enquête publique.
4/2		1		2	2				1			1	C9	Anne et Jean PANEL SARL La Villefranche 36170 VIGOUX créé en février 2019 pour exploiter un grand gite de en 1 an 31 couchages, 1ère tranche de travaux en 2019, 100 000 euros de réfection de toiture des retombées locales : oppopsés, site au paysage et au bocage remarquable, effet cumilatif des parcs éoliens, le projet tue le tourisme vert, encerclement d'aérogénérateurs géants de nature à déstabiliser toute l'économie de notre société et par voie de conséquence ruinerait les efforts réalisés en terme d'emploi local. L'avenir de la ruralité est en jeu!
5/2		1		2	2	1	1		1	1	1	1	C10	DALLAY Michèle et Jean 87160 MAILHAC SUR BENAIZE, contre : destruction des campagnes financée par les consommateurs d'électricité (dont le prix va nettement augmenter car c'est une énergie intermittente), peu d'avantages, préfèrent : Géothermie profonde, multiplication de petites structures hydrauliques (anciens moulins), méthanisation, et surtout des recherches devraient être réalisées pour dompter l'énergie nucléaire et supprimer ses inconvénients actuels.
6/2		1		1	1			1					C11	G. Chertier 36310 Chaillac contre : conséquences désastreuses sur la santé, de ces machines à brasser des subventions, volontairement éludées par les promoteurs et les administrations, mais, curieusement, pas par l'académie de médecine. ex https://reporterre.net/Pour-sauver-la-planete-l-industrie-tue-les-campagnes
6/2		1		1	1	1	1	1	1				C12	Franck Motte 87160 Cromac contre : proximité de sites remarquables Saint Benoit du Sault un des plus beau village de France rend le projet « Les Sables » totalement inexplicable, pas des pays de vent des machines industrielles de 184m de haut, un pays de bocage dénaturé, Infra sons
6/2		1		1	1		1	1	1	1		1	C13	François TABOURDEAU 23800 Dun-le-Palestel Au nom de la véritable écologie et de la biodiversité, demande de refuser ce projet irresponsable chute vertigineuse de biodiversité, 70% des insectes disparu de nos paysages décimés par l'agriculture productiviste et les activités humaines. Projet agravant. Pales hachoir à insectes, déchirures des paysages, problèmes sanitaires. Indre déjà excédentaire en production renouvelable, grâce au barrage d' Eguzon
6/2		1	1	1	1	1	1	1	1				C14	Géry Lepoutre président association Charente LImousine Environnement contre idem C11.
6/2		1		1	1		1	1	1	1		1	C15	D'ALESSANDRO marco Somme, contre : Ecocide idem C13 + machines ne contribuent pas à freiner le réchauffement climatique, Les éoliennes tuent les animaux,, des vaches, des veaux, des visons etc Donc des mammifères comme nous ! Témoignages de riverains malades. Patrimoine est saccagé, nos maisons ne valent plus rien,

	1				1	I	1	I	1	1	I	1	1		D'ALESSANDRO marco Somme, contre complète son observation parles vidéo concernant la conférence de
6/2		1							1					C16	VERVINS Aisne du 1er février sur les dangers des infrasons émis par les éoliennes. l'effet " NOCEBO" peut tuer des centaines de vaches.
6/2		1	1	1		1					1			C17	Claudine MARIAT Présidente de l'ASSAAM 36200 Saint-Marcel, toujours au nom de la vraie écologie et de la biodiversité demande de refuser ce projet, 70% des insectes ont disparu, ECOCIDE
6/2		1		1		1			1					C18	Claudie Quemizet Arnac la poste contre machines à brasser des subventions, voir C11 / santé
6/2		- 1		ı		-			+					C16	Maxime Balsan Projet non écologique, néfaste pour la biodiversité, les pales percutent des millions d'insectes, ce qui
6/2		1		1		1		1			1			C19	réduit jusqu'à 40% le rendement des aérogénérateurs.
6/2		1		1		1		1			1			C20	GUY BAECKEROOT 36200 CEAULMONTAu nom de la vraie écologie et de la biodiversité, demande de refuser ce projet. + Au nom des vraies connaissances scientifiques. Préfère les mini barrages hydro-électriques
6/2		1	1	1		1		1						C21	Laurence de La Vaissière Déléguée de l'Association de La Demeure Historique. L'augmentation du prix de l'electricipé est dûe au financement de l'éolien. Pas d'avenir.
6/2		1		1		1					1			C22	Déborah Cherry contre 70% des insectes et la vie sauvages ont disparu, ECOCIDE
6/2		1		1		1			1		1			C23	François TABOURDEAU 23800 Dun-le-Palestel contre au nom de la véritable écologie et de la biodiversité,
6/2		1												C24	François TABOURDEAU 23800 Dun-le-Palestel quelques minutes après, déjà comptabilisée
6/2		1	1	1		1				1			1	C25	Chantal COGNE Maire de BOUESSE territoire de fréquentation touristique importante (ouverture continuelle de gites et chambres d'hotes ) complètement contradictoire avec la destruction du paysage naturel
6/2		1		1		1			1		1			C26	Annick Perrot contre : belle région de bocage peuplée d'une diversité d'oiseaux et d'insectes où nous vivons en harmonie. Des éoliennes seraient un massacre pour eux sans compter les risques sur la santé des habitants
6/2		1					1			1				C27	Alain Giraud association SELT Boisgrenier 86290- LIGLET complète ses observations par la décision du Conseil Constitutionnel du 31 janvier 2020 répondant à la QPC d'une association, la protection de l'environnement est un objectif à valeur constitutionnelle pouvant justifier l'atteinte à la liberté d'entreprendre. les intérêts financiers doivent passer après la protection de l'environnement. En font la démonstration : l'arrêté préfectoral de refus du parc "Les Portes de la Brenne" (en PJ) et l'avis de l'UDAP pour le présent parc. un risque d'accidents en bordure de l'A20, M^mes effets m^mes conséquences.
6/2		1		1		1				1	1			C28	Perrot Jean-Pierre contre / protéger le bocage, refuge d'insectes, oiseaux et chauves-souris indispensables à la biodiversité.
6/2		1		1		1			1	1				C29	Franck Motte 87160 Cromac contre / bocage infrasons, St Benoît
6/2		1		1		1			1	1				C30	Hubert Thaury 87160 Cromac contre / le Commissairesont en train de réaliser une étude en vue de l'implantation de 6 éoliennes de 193m. Territoire envahi par ces machines. / atteinte grave aux paysages naturels, une nuisance sonore, source de zizanie, ne remplissent pas les objectifs de production électriques, en covisibilité avec les Monuments Historiques et en particulier le village classé de saint Benoit du Sault ou les monuments inscrits (Chazelet, Roussine). Inquiet aussi pour la faune et la flore, la santé des animaux par les infrasons
6/2		1				1			1	1			1	C31	Michel Duchemin CELON désaccord / la Nauséogenicité : degré de malaise suscité par une exposition aux basses fréquences issues des turbines. De 0.1 à 1Hz. dù à la résonance entre vos organes de fréquence : oscillation physiologique dans l'organe atteint. En conséquence, par principe de précaution, il ne faut pas installer ces turbines près d'un territoire de « bocage » où l'habitat est dispersé. Possibilités d'installations d'habitants avec la 5G. / défiguration de notre paysage, dépréciations immobilières. Autres les intérêts financiers.

				ı		 1			1	1	ı		ī	
6/2		1	1	1	1	1	1						C32	Mr LEPOUTRE GERY ASSOC Char Lim Env Santé, scandale comparable à celui de l'amiante
6/2		1		1	1		1						C33	BAWDEN C mail adressé au préfet…santé, les epidémies de syndrome se propagent et les vaches meurent…rendement…
6/2		1		1	1								C34	Mme PERCHARD S santé scandale comparable à l'amiante
6/2		1		1									C35	GASPARD Conseil de lire le livre de Mr BOUGLET
6/2		1	1	1	1	1	1	1					C36	ASSOC DEHBEC Cout, santé,biodiversité, paysages.
6/2		1		1									C37	idem 35 lire
6/2		1		1	1	1	1	1					C38	Mme KIEFFER S
6/2		1		1	1	1	1	1	1	1			C39	CARREZ D Chazelet consommation despace, bruit, faune flore, atteinte à l'aquifère, santé…
6/2	1	1		1	1							1	C40	SICARD J adressé au préfetaccepteriez vous une éolienne de150m de hauteur à 500m de chez vous?
6/2		1		1	1		1	1	1				C41	MARLIS AILING santé, faune, flore, paysageprefere le solaire
6/2		1		1	1		1	1	1				C42	AUBIN M E Martizay paysage, faune , flore,
6/2		1	1	1	1	1	1	1	1				C43	DAVENCENS M president de tempete en Beauce pas de de réduction de CO2, pb de l'intermittence qui nécessite l'emploi de centrales thermiques, augmentent le cout de l'electricité, faune , flore
6/2		1		1	1	1	1						C44	SAINT JALMES P Ligny en Barrois ne reduisent pas les gaz a effet de serre, la France est exportatricepatrimoine dévalué, nuisances visuelles et sonores
6/2		1		1	1						1		C45	TESSON J Tourisme
6/2		1		1	1			1			1		C46	SAUGET G paysages, rentabilité
6/2		1		1	1		1	1	1				C47	GLUBA B faune , flore,paysagessanté
6/2		1		1	1	1	1	1			1		C48	PRATE May santé, paysages, patrimoinerien pour les GES.
6/2		1		1	1	1							C49	DE COLOMBY E Mepris des rurauxfragilise le nucléaire, fleuron national incontournable
6/2		1		1	1	1		1			1		C50	FRAISSIGNES L Ménétréols sous Vatan tourisme, valeur patrimoniale,l' indre a déjà beaucoup donné…pas d'effet sur les GES…paysage…il faut developper d'autres energies…
6/2		1		1	1			1					C51	BOUAN du CHEF du BOS arretez le massacre de nos campagnres !!!
6/2		1		1	1	1	1	1	1				C52	ALLORENT JM Cluis Pas de vent, paysages, santé, faune, flore;
7/2		1	1	1	1	1	1	1	1		1		C53	PIZZI J assoc protection des territoitres Gatinais rentabilité, santé , faune , flore, tourisme
7/2		1		1	1	1							C54	REVENIAUD P Maire de Montigny sur Canne 58 Energie non pilotable donc besoin de centrales thermiqueset aleatoire; energie tres subventionnée,
7/2		1	1	1	1	1		1					C55	PRADES B president de l' assoc Transparence. L'eolien ne sert qu'a l' enrchissement de qq actionnairesboursiers, margoulins et mafieux s'enrichissent avec les deniers publics,grace aux aides , les installations peuvent être amorties sur 12 mois les eoliennes ne produisent que 20% du tempsl'escalade consommation, production doit cesserfaire dans le local, chauffage thermique solaire, isolation des batiments

7/2		1	1	1		1					C56	BARDINET JP ingenieur transition énergétique. Mise en cause massive de l'éolien: facteur de charge faible, production marginale, bilan carbone tres négatif car besoin de centrales thermiques, utilise 200kg de terres rares produites en Chine dans des conditions épouvantables, on ne sait pas recycler les pales, alors que le nucléaire es t vertueux en terme de bilan carbone,Une production rationnelle doit: être pilotable, indépendante, avoir un impact mineur sur l'environnement et la biodiversité, le prx du KW/h doit être compétitif, la sécurité d'approvisionnement doit être garantiel, elle doit avoir un bilan carbone vertueuxdans un article de 3 pages ,vante les avantages de l'énergie nucléaire
7/2		1	1	1							C57	ROUYER G demande pour que nous lisions le livre de Mr BOUGLE
6/2		1	1	1			1				C58	DENIS P Propose de nous envoyer un document sur les atteintes à la santé
7/2		1	1	1		1	1	1	1		C59	DE LA SELLE X il ne faut pas laisser faire cet écocidepaysages, biodiversité, rentabilité,tourisme
7/2		1						1		1	C60	DUNNING GRIBBLE C Bonneuil Les parcs éoliens font fuir les touristeslls ont fait de lourds investissements pour aménager de vieux batiments en giterevendiquent paysages, calme, authenticité
7/2		1	1	1		1		1			C61	Pierre BALSAN Arthon, Contre, attaché à la qualité de vie et patrimoniale du Boischaut sud, avec ses nombreux sites touristiques historiques. La production d'électricité suffit d'ailleurs à couvrir les besoins, particulièrement en région centre.
7/2		1	1	1				1			C62	Marie.claire Lagache st.georges.les Landes pertinence les dégâts causés à notre patrimoine et rejette la totalité du projet .
7/2		1	1	1	1						C63	Eudes D'HARDEMARE Nous ne voulons pas vivre sous les éoliennes de 200 m de hauteur.
7/2		1	1	1		1				1	C64	J.BOUYER – 17 Gibourne, désaccord / que pour des intêrets financiers. Ex : Canicule. Les huit mille éoliennes françaises ne fournissent quasiment plus d'électricité, dans le même temps, le nucléaire produisait 40000MW et le solaire 6200MW. Avis de la MRAE : impacts visuels (proximité d monuments historiques) sonores (bridage des machines après montage) que sur l'avifaune est négligeable pour le promoteur. le but pour lui est de construire coute que coute son projet. Suit une description : l'EOLIENNE c'est QUOI ? tourne que 1 heure sur 4 (23%) donc une éolienne de 3.4MW installée ne produira que 0.8MW. Défigure le paysage (150m voire plus de 200m en bout de pale) / bio diversité. Va faire chuter le tourisme le conseil général en Charente at voté un moratoire pour 2 ans N'est pas du tout écologique. Inutile. Pour remplacer un réacteur de Civaux (Haute Vienne), il faudrait 1660 éoliennes de 3MW installés□ (cherchez l'erreur). N'apporte AUCUN emploi ; Préfère d'autres énergies renouvelables et adaptées à notre région existent.
7/2	1	1									C65	Denis Patrice Dossier à envoyer idem réponse Pref 58
7/2		1	1	1	1		1		1		C66	André Desbourdelle 36 Beaulieu contre / distance, il Il faut au moins 1500m, impact négatif sur la faune et la santé
7/2		1	1	1		1		1			C67	Solange Desbourdelle 36 Beaulieu, contre intermittence et aléatoire avec un rendement de 23% et dévalorisation du pays de bocages dont il faut protéger l'identité et le patrimoine. Ces mâts seront visibles depuis St Benoit du Sault, un des plus beaux villages de France et nuisance pour la santé
7/2		1	1	1				1			C68	Jean-Louis Véchambre Chaillac propriétaire des ruines de la Forteresse de Brosse; quatre générations se sont consacrés à leur sauvegarde. Monument classsé en mars 1935. Le hameau et les abords du château, sur une surface de 354 ha, ont étés également classés le 26/02/03 et bénéficient d'une protection au titre des sites du fait de leurs qualités: historiques, architecturales et paysagères. Une des plus grandes places fortes du Moyen Age. Opposé. Eviter le dépeuplement de la région. L'une des principales motivations c'est l'attrait de nos paysages qui revêtent une certaine authenticité.

7/2	1		1	1			1		1		C69	Patrick Isambert, maire adjoint-culture de Saint Benoît-du-Sault : agression de plus contre la Ruralité Le Tourisme seule perspective économique espérée. Des personnes ont investi dans cette perpective (campings, résidences, créations de gîtes, chambres d'hôtes etc.). Maintenant nous devons lutter contre la "pollution" de notre patrimoine environnemental imposée! Le mât de mesure de Bazaiges-Vigoux est actuellement visible d'Outre l'Etang (lieu-dit situé de l'autre côté de l'étang de Saint-Benoît, à 100m)
7/2	1		1	1	1		1				C70	Emile Gallego La Châtre l'Anglin DEFAVORABLE Nos collectivités ont dépensé pour réhabiliter le prieuré de St-Benoit- du-Sault, ancienne cité médiévale, classée monument historique, vue polluée par les aérogénérateurs. Impact : béton, destruction de la faune locale, Mieux vaut hydro-électricité territoire riche en sites remarquables qu'il y a lieu de protéger
7/2	1		1	1		1			1			Gilles Martin NON A l'EOLIEN TERRESTRE Destructeur de la biodiversité et de l'environnement. Dévalorisation des biens privés. Dégradation de la santé humaine par les infrasons, champs magnétiques et effets optiques. Pollution des sols par injection de milliers de tonnes de béton. Creuse les déficits publics.
8/2	1		1	1	1						C72	jouannet-demenais Projet dépassé , irresponsable , scandaleux !STOP
8/2	1		1	1			1	1			C73	F. Chombart de Lauwe Oulches Comment, continuer à massacrer nos bocages pour le seul profit du lobby éolien ? Nos régions sont peu éventées, pylônes sont en effet des hachoirs à insectes, dévaloriser fortement les maisons. Région dont une des principales ressources est le tourisme. Au nom de la vraie écologie et de la biodiversité, refus.
8/2	1		1	1	1			1	1		C74	Mireille CHALOPIN - Indre opposée pas contre les éoliennes mais pas n'importe où. Vigoux Bazaiges ne correspondent pas une région favorable à l'éolien. Peu de vent, en bordure du Parc de la Brenne, zone à protéger impérativement pour sa richesse faunistique et touristique.
9/2	1		1	1			1				C75	Andre Passelande contre / massacre de nos territoires, de notre cadre de vie1
9/2	1		1	1			1	1		1	C76	Stephane Canipel Pérassay contre / paysage défiguré par la présence d'éoliennes de plus en plus imposantes à l'impact négatif sur la faune (oiseaux. Ces implantations ne devraient être autorisées que si la majorité de la population concernée y est favorable via l'organisation d'un référendum local. Les concessionnaires doivent supporter l'intégralité du coût de leur démantèlement.
9/2	1		1	1			1				C77	Isabelle Nicolas inquiète du projet qui va défigurer le paysage de notre région
9/2	1		1	1	1	1	1				C78	tsiraoute Pourquoi imposer à toute une population des machines dangereuses qui défigurent notre mieux vaut favoriser et développer l'éolien individuel dont l'utilisateur supporte seul les inconvénients.
9/2	1	1	1	1				1	1		C79	Association APPRAI NON à l'éolien industriel dans nos campagnes aberration écologique et économique
9/2	1		1	1	1			1			C80	Eric HOUDAS contre. La baisse des émissions de CO2 priorité majeure, ne sera pas solutionné des centaines de champs éoliens que nous nous attaquerons au véritable problème. La France doit s'engager à réduire ses gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030, Mieux vaut les centrales hydrauliques Faunes et flore, tranquillité des habitants, tout y est sacrifié sur l'autel de l'argent.
10/2	1		2	2	1	1	1				C81	Jean et Dominique MOULIN-DELOMEZ : contre / infrasons dangereux / qui veut venir acheter et vivre à 550 m des éoliennes de 184 m de haut. Nous voulons conserver la biodiversité de notre Boischaut Sud, des nappes phréatiques non écrasées, taries par les milliers de tonnes de béton.Nous voulons préserver le patrimoine : le château de Vigoux, de Celon , de la Prune au Pot et notre tourisme soit préservé car aucun touriste va louer et se promener près des éoliennes. Pas d'information sur le type d'éoliennes ni ses composants électroniques dangereux Pas de vent au Sud d'Argenton.

10/2		1		1	1					1			Claudia Bawden Haute Vienne contre : Parmi ces multiples lacs et immense zone humide, vivent une foule d oiseaux et de petits mammiferes dont ceux qui vivent dans un milieu amphibie, les loutres, castors, ragondins Le forage des eoliennes produira un bruit intense ; Une fois les turbines en place, la calamité des basses frequences touchera tout le vivant. Donc c est un génocide animal qu on prepare ainsi qu une pauvreté économique et un recul du tourisme pour ce departement mythique. L éolien tue et détruit des vies
10/2	1	1		1	1				1			C83	Max BAILLARGEAT CHAILLAC contribution par Gros Fichiers : www.grosfichiers.com/dAy4Vcn99Zk décision importante prise par le Tribunal Administratif de Limoges annulation de l'arrêté préfectoral autorisant la construction du parc éolien Les Rimalets de Saint Georges les Landes/les Grands Chézeaux (87) La principale raison évoquée est la défiguration du site classé de Brosse Selon la justice, ce projet "occulte une grande partie du paysage visible depuis le câateau de Brosse
10/2	1	1		1	1			1	1		1	C84	Mme Rolland Cécile Brosse CHAILLAC contre une 2è fois / pollué par des lumières / vision horrible / mortelles pour les oiseaux / détruire notre bocage, néfastes pour la santé. Voir études de Nina Pierpont, ou Nicole Lachat, / "syndrome éolien", dû au bruit nocturne et aux vibrations. L'effet stroboscopique de la rotation des pales est également incriminé. Les éoliennes gâchent le paysage. Les éoliennes dévaluent les maisons environnantes
11/2	1	1		1	1		1		1				Mme Courtault Chaillac contre dévaste nos bocages et campagnes. Communique document de l'Association Les Plans Environnement de Gérard JACQUINOT / la production électro éolienne est une erreur ! / rapport de la Cour des Comptes l'éolien et le photovoltaïque, a dépassé en début d'année, les 121 milliards d'€. / analyses du CNES sur la puissance et la consommation. LA STABILITÉ DU RÉSEAU N'EST PAS GRATUITE ! Qui va payer ? Les éoliennes ne sont pas utiles, l'éolien est une erreur politique, scientifique, technique et financière.
11/2		1		1	1	1	1		1		1	C86	Philippe Rey Habitant d'Ids Saint-Roch, Cher, contre / doute sur les commissaires enquêteurs, dont on sait qu'ils ont reçu une "formation" délivrée par le syndicat des promoteurs éoliens / importance des impacts locaux / trop proches des habitations / sur le paysage et le Gargilesse, Argenton, Cluis, Crozant, jusqu'à Saint Benoît du Sault / sur la faune / effet de saturation qui dégradera de façon importante la qualité de vie et aura un effet désastreux sur le tourisme et l'immobilier. / prix d'achat de l'électricité voir rapport de la commission parlementaire et / intermittence
11/2		1	1	1	1		1	1		1	1		Agathe de Roffignac - Présidente de l'ADCT – Association de Défense de La Campagne Trunoise (61) Contre : gaspiller l'argent public au profit de promoteurs privés / déprécier la valeur de nos maisons / polluer en intermittence / nuire à la santé des riverains : nausées, acouphènes, insomnies, enrichir les agriculteurs qui encaissent jusqu'à 8 à 10 000 € de profit par éolienne, par an, pendant vingt ans / tuer les oiseaux et les chiroptères / sacrifier durablement des terres qui ne pourront plus être cultivées en raison de l'emprise au sol des socles des éoliennes (1 400 tonnes de fer et béton), / l'éolien pas une énergie propre/ mentir aux français
11/2		1		1	1			1	1	1		C88	Tristan DAVID projet immobilier sur Chaillac ne laissez détruire notre faune, notre paysage, notre santé.

	-	T		r	1		r	ı	1	1	1	1		1		
12/2			1	1		1		1	1	1					C89	Catherine GABILLAUD Bazaiges contre, raison / paysagère, mon village pas une zone industrielle, montages-photo, éoliennes cachées par les bâtiments et doute sur l'échelle du montage photo du village de La Varenne (pages 152 et 153, / économie locale basée sur l'agriculture et le tourisme qui se développe, / pollution lumineuse, / politique voir avis CDC / technologiques, les structures mises en place pourront-elles stocker l'énergie ? Le barrage d'Eguzon a mis en place récemment une nouvelle turbine de production, rechercher à améliorer le rendement de l'existant, sans empiéter sur les surfaces agricoles. Un des enjeux de notre avenir n'est-il pas de nourrir la planète ? Enfin, si je m'en réfère au dossier (page 211), ces structures seront implantées dans une zone dans laquelle les mesures prises quant au vent ne sont pas si importantes ; il existe d'autres lieux en bordure de l'autoroute A 20 offrant une meilleure rentabilité / Histoire liée au sol, / de vie et d'avenir.
12/2			1	1		1				1	1				C90	Marie-Claude Witz-Thomas Au nom de la vraie écologie et de la biodiversité refuse ce projet / chute vertigineuse de la biodiversité 70% des insectes disparu de nos paysages décimés par l'agriculture conventionnelle et les activités humaines. Les pales constituent un hachoir à insectes,
12/2			1	1		1			1	1					C91	Hervé R.de Chaillac une campagne riche, belle et authentique, choix de m'y installer. Projets remis en cause suite à la découverte de plusieurs parcs d'éoliennes contre / nuisances sonores, visuelles, répercussions sur notre santé.
12/2			1	1		1		1							C92	Nicole de Chabot scepticisme du président de la République, préférable de développer d'autres énergies renouvelables comme les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et de la méthanisation, comme le répète Xavier Bertrand, réclame un moratoire de l'éolien terrestre.
13/2			1	1		1					1		1		C93	Alban Panel désapprouve soutien ses parents qui exercent une activité touristique d'accueil et d'hébergement de « grande capacité » de groupe de vacanciers jusqu'à 40 personnes à la Villefranche, 36170 VIGOUX_ et moi-même, travaillant dans le secteur de l'événementiel et du mariage en tant qu'organisateur, notamment dans le Boischaut sud (4 mariages en 2019 dans la région) Témoins des qualités attractives de la richesse de notre patrimoine culturelle et géographique. Autres motifs l'environnement contre le béton pour la vraie écologie.
13/2			1	1		1		1		1						Nathalie Leurent Oise "Le vrai courage consiste à dire ce que l'on voit" Bernanos, contre arrêter le massacre de nos paysages, la marche forcée de l'éolien sur notre territoire. Les parlementaires dénoncent l'échec de la politique énergétique rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les ENr conduite par Julien Aubert, des dépenses. Les habitants, mal informés (voire déformés par les "compensations" financières ou la "peur du nucléaire".
13/2			1	1		1	1		1						C95	ALBIN D Maillet remet en cause la complétude du dossiermodèle d'éoliennes non définis, seule la hauteur maximale est fixée (184 m), d'autres paramètres pourront donc être modifiés après enquête, pouvant avoir une incidence sur les impacts et donc les mesures compensatoires
14/2			1	1		1	1								C96	POMME P les éoliennes sont une escroquerie et le peuple est méprisé.
14/2			1	1		1	1	1		1	1	1			C97	Mme GARNIER MP embre de l'assoc "pas de vent chez nous -avenir Boischaut sud ": paysages, pollution s visuelles, des nappes, du sol, rendement, références aux récentes déclarations des politiques.
14/2			1	1		1	1	1	1	1	1	1	1		C98	Mr GARNIER F Mise en cause globale de sprojets éoliens, opérations financières douteusessuspission à l'égard des commissaires qui donnent invariablement un avis favorablepots de vin ????
14/2			1	1		1		1		1		1	1		C99	Mme RIOLLET C paysages, rendement, pollutions, coût
14/2			1	1		1	1			1					C100	CUPER P coût, pollutions
15/2			1	1		1				1			1		C101	LOGAN CERRUTI paysages , patrimoine, tourisme
15/2			1	1		1				1					C102	Mr FERREIRA T Lagny patrimoine , paysages

15/2		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	C103	Mr VIEILLERIBIERE R Pouligny Saint Pierre met en cause les intérêts financiers divers, et énumère les nuisanses:
15/2		1	1	1			1	1			1	C104	santé, biodiversité, paysages, tourisme  Mme BOYER O Le Fay met en cause les montages financiers qui ne profitent qu'à quelques uns, patrimoine, tourisme
15/2		1	1	1							1	C105	Mme VANOISE GILBERT M directrice d'agence immobilière, l'éolien contribue au dépeuplement du 36, et à la dévaluation des propriétés…a perdu 10% de ses clients en 2019 à cause du projet éolien…
16/2		1	1	1	1	1		1				C106	Mr GUETH P Orschwihr énergétitien. Met en cause l'éolien cher, rendement aléatoire, pollutions diverses, durée de vie limitée évoque une corruption généralisée.
16/2		1	1	1				1	1	1		C107	Mr CLEMENT H Chalais fait référence au PNR RAMSAR, NATURA 2000, ZNIEFFaux atteintes à la biodiversité, pollutions diverses
16/2		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	C108	Mr BRASSEUR C Rochefort se dit scientifique belge.vante le livre de Mr BOUGLE.et remet en cause toute la filière éoliennemontage financier, rendement,santé
16/2		1	1	1				1	1	1		C109	Mme AUCLIN C Belâbre paysages, faune, flore,montage financier douteux
16/2		1	1	1		1			1			C110	Pascale LAYA 37 SAINT EPIN contre des monstres / biodiversité scandale financier
16/2		1	1	1									Chantal Paute Saint-Claud contre PNR à protéger. Energie intermittente non fiable.
17/2	1	1										C112	Christine Abrossimov ARGENTON-sur-CREUSE contre, / beauté du paysage caractéristiques à fort enjeu vallée de la Creuse décourage le tourisme seule richesse, forte densité de monuments historiques et de sites classés ou inscrits dont liste, s'ajoute aux autres projets existants, illustrations en annexe, une nouvelle fracture, violente après le barrage Demande un bilan de la production électrique locale seconde
17/2		1	1	1				1				C113	guy.legendre demande une réflexion
17/2		1	1	1					1			C114	Gilbert MURE désaccord / sanctuaire pour de nombreuses risques évidents de collision et infrasons
17/2	1	1	1	1		1	1	1	1		1	C115	Michel Bidaud La Châtre Langlin Contre pour des raisons personnelles VOL VER s'approprie MON paysage, pas confiance suite à revente à CNR, pour des raisons d'intérêt local, dit le dossier incomplet / R181-13 manque attestation de jouissance de parcelles, modèle d'éolienne pas défini. Effets sur l'immobilier, tourisme ou sur la santé études pas par des organismes que veut dire la sensibilité négligeable ? Expression non acceptable : Ce territoire ne présente pas un attrait touristique majeur. Le patrimoine touristique recensé présente un intérêt local. Lieux de vie les plus proches du site : Les Trigeries à 526 m au nord-ouest d'E1, La Croix du Breuil, situé à 579 m d'E6, Le Grand Chemin (Tuillerie du Breuil) situé à 658 m d'E4. Les covisibilités « sont inévitables » Saint-Benoît une extrême sensibilité de plus beaux villages. Qu'est-ce qu'une sensibilité modérée, Tableau 9 : Sensibilité des bourgs et villages et des hameaux sensibilité forte de l'AEI vis-à-vis de la zone projet. / zone d'implantation en bordure des voies de migration des grues cendrées. Il y aura covisiblité avec le « parc » d'Azérables-Saint-Sébastien, ce qui accentuera encore plus l'effet d'écrasement. VOL Voublie deux autres projets Parnac et La Châtre Langlin. à moins de 8 et 10 km des Sables. / inadmissible la description des effets du projet sur l'habitat et le paysage. Fais mienne l'analyse actuelle des parlementaires
17/2	1	1	1	1		1	1	1	1			C116	Eric Bourgeon Pouligny Saint- Opposé. l'Indre déjà bien pourvu en éoliennes (163 éoliennes industrielles sont déjà installées ou autorisées) / des co-visibilités avec plusieurs sites inscrits ou classés et monuments historiques protégés listés/ Nuisances sonores reconnues / rentabilité non avérée / 526m de la maison la plus proche / informations vitesse du vent imprécises, 'interrogation sur le raccordement, aimerai une réponse / milliers de tonnes (2100 t pour 1 éolienne, total 12 600t p.233) de béton armé enfouis / Pas de création d'emploi local / énergie intermittente et aléatoire.

17/2		1	2	2					1		C117	Mireille et Jean-Pierre SCHWECHLER LUSSAC LES EGLISES contre détruisent l'environnement et la biodiversité des sols. En 27 ans 75% de la biomasse d'insectes volants a disparue, plus de 33% des effectifs des oiseaux communs des milieux agricoles ont disparus, que 38% des chauves souris ont disparues en métropole.
17/2	1	1	1	1		1	1				C118	HERY P contre / Santé, distances trop faibles des riverains notamment par leurs nuisances sonores. Éléments polluants : aimants de forte contiennent du néodyme (600kg pour une éolienne offshore de forte puissance). Consommation de ressources supérieures (par MWh/an) aux quantités nécessaires à la construction d'une centrale / effet de sillage jusqu'à dix fois le diamètre de son rotor derrière elle. / Mitage ou nuisance visuelle L'effet stroboscopique génère une alternance d'ombres portées et de lumière. / Encombrement au sol Problème de financement.
17/2	1	1	1	1		1	1	1	1	1		Elisabeth Calas Association adesa contre, projet impacte directement la vallée de la Creuse et le PNR / recommandations de l'ADEME qui préconise que les sites choisis doivent répondre à des réglementations très strictes pour éviter les conflits d'usage et respecter les paysages, le patrimoine, l'environnement et la biodiversité. / pas le vent. / paysage encore préservé. Nuisances sonores et lumineuses, / fort impact sur la santé / tourisme / lire Jean-Pierre Badinet, / intermittence
17/2		1	1	1		1			1		C120	Olivier.manchon scandale politique financier et environnementale
17/2		1	1	1		1						Camuzat Gérard l'éolien ne fonctionne pas .
17/2	1	1	2	2	1			1	1			Muriel Toulant et Jacques Pinet contre 36140 Lourdoueix Saint Michel / enjeux physiques (page 110) risques potentiels dont failles, plusieurs zones humides et des déboisements, recul est insuffisant de l'A20 / hauteur des éoliennes, Des éléments patrimoniaux de l'aire d'étude rapprochée ? Le photomontage 25 (page 63) met en évidence la visibilité de la ZIP et de ses éoliennes ( de 180 m de hauteur?), depuis la plage de Fougères au lac de Chambon, près du barrage d'Eguzon Concernant les espaces naturels répertoriés et protégés : / gites des chiroptères : la MRAE a regretté la hiérarchisation des enjeux faite en fonction du niveau d'activité des chiroptères et non pas en fonction de la vulnérabilité des espèces. Les enjeux sont éloquents pour les passages migratoires de tous les types d'espèces À noter : une erreur dans les références et réglementation des services de l'État page 65 de l'étude d'impact : Schéma Régional de Cohérence Écologique
17/2		1	1	1	1			1			C123	Daniel Bastien contre pas assez d'éloignement des maisons, + paysages ruraux défigurés,
17/2		1	1	1				1			C124	Veronique Gautier : projet défigure la vallée des peintres
18/2	1	1	1	1		1	1	1	1	1		Serge Néollier, Heather Foote, Josette Pagnat, Florence Correa, Brigitte Velghe, Daniel Duhem, Annie et Jacques Laplace, Michèle et Guy Laplace, Daniel et Christine Clément, Bruno Clément, Sigrid et Patrick Kuban, de La Châtre Langlin, Natacha, Anna et Patrick Mendez, Danielle, Nadia, Katia et Jean Braure, Yves Dejoie de Parnac, Thierry Guérin de Roussines, contre Reprise des éléments de M Michel Bidaud, sans signatures apparentes en rouge déjà comptabilisés.
18/2		1										Mireille CHALOPIN contre pas une région favorable à l'éolien. Peu de vent, zone fragile du PNR, trop près des habitations déjà comptabilisé
18/2	1	1	1	1		1	1	1	1	1	C127	Georges Magne Arnac la Poste contre logique d'exploitation, que des dossiers à charge, / impact visuel des machines depuis les ruines féodales de La Prune au Pot / villages de proximité impactés, / risques encourus par l'avifaune, / l'argent derrière, pas une solution écologique Les six aérogénérateurs de 184m de hauteur visibles de fort loin culmineront sur un plateau de 260m; Impacts lumineux, sur les chiroptères. souffrances morales de ceux qui avaient élu ce pays pour s'y fixer, restaurer un patrimoine, développer une activité d'agriculture diversifiée ou de tourisme. Quelle indemnité leur accordera-t-on ?

					1	1		1	1	1	1		1		
18/2		1		1		1								C128	Patrick Ledoux contre / zone natura 2000 et PNR / concepts dépassés, nouvelles orientations gouvernement
18/2		1		1		1		1			1			C129	Madame Morel contre / projets Arnaque, 1% d'électricité en France / anti-écologique.
18/2	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1			Michel Camus Collectif B&B contre très long développement reprenant tous les impacts, Vol-V manque de transparence, reprise des éléments contre les Portes de la Brennesites en ajoutant la proximité des sites comme La Prune au Pot. Et sites importants pour les chiroptères / L'axe 1er de la charte du PNR de 2010 + lettre de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (DRAC) en date du 15 nov.2019 retrace les enjeux patrimoniaux et paysagers. Commente les rapports parlementaires récents et les propos du Président de la République. Toute cette région du Bas-Berry est vouée à la randonnée, au tourisme naturaliste et culturel, à la chasse / un territoire déjà signalé pour sa grande sensibilité face à l'éolien. Des effets cumilé + tableau.
19/2	1	1		1		1		1	1	1	1			C131	Pierre FOUCHARD contre au nom de la vraie écologie
19/2	1	1								1	1				M et Mme Bricout Vigoux déjà venu en permanence complètent leurs oppositions : sauvegarder notre patrimoine, le caractère rural et la tranquillité de notre village, sans nuisances visuelles et sonores et de pouvoir accueillir de nouveaux habitants afin que notre village ne soit pas déserté.
19/2		1		1		1				1				C133	Françoise Gravelle contre du mal à imaginer la présence d'éoliennes en surplomb de la vallée de la Creuse
19/2		1		1		1				1	1	1		C134	Nathalie Théret-Grauss contre / pas assez de vent / impact sur la biodiversité catastrophique, défendre l'attractivité de notre région au niveau touristique nous avons un projet d'hébergement touristique sur la commune de Celon,
19/2		1		1		1					1			C135	philippe.bernard contre PNR en zone humide classée Ramsar
19/2		1		1		1		1				1		C136	Jeanne Arnauld, soutiens ses parents M et Mme Panel / activité commerciale sur la commune de Vigoux. Les gens viennent à La Villefranche pour le calme, le paysage, la nature préservée. Très peu de vent dans notre région
19/2		1		2		2	1	1		1	1			C137	Jocelyne et Jean-François LOMER Journet : Contre / préservation du paysage et de bocage Atteinte à l'attractivité et à la qualité de vie dans le territoire. Dans l'aire d'étude immédiate du projet, de nombreux hameaux se trouvent à moins d'un km des aérogénérateurs, et 6 hameaux se trouvent respectivement à 526, 579, 658, 745, 788, et 895 m ! + des nuisances et revoir l'éloignement des habitations + Absence étude d'impact sur les raccordements aux postes sources, + proximité des corridors de haies arbustives+ Une énergie à faible rendement, aléatoire et polluante, / démentellement et financement de celui-ci
	1	1												C138	Jean PANEL Pas de vent chez nous – avenir Boischaut Sud adresse, la contre-étude remise en version papier Cette contre-étude a été écrite par des membres de notre association « Pas de vent chez nous – Avenir Boischaut Sud
	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1			C139	Liliane GUIGNARD Association ASPER LUSSAC LES EGLISES contre Long développement : zone très mal choisie, en limite du PNR, des aires d'influences paysagères et des paysages caractéristiques listés, des co-visibilités constatées. Changements de politiques publiques de la ministre de l'environnement. Une des dernières grandes zones bocagères de France, - Une zone où l'habitat est riche et propice à la vie et la reproduction de nombreuses espèces protégées et menacées. Page 115 de l'Etude de l'Etat initial, il est écrit « Aucun site touristique d'importance départementale, régionale ou nationale n'est concerné par les aires d'étude du projet Les Sables. Volonté délibérée de mentir au public et aux services de l'état ? page 9 de l'avis de la MRAe « L'étude met en évidence un risque de dépassement des valeurs règlementaires Chutes de glace posible sur l'A20 ? Pas assez de vent

21/2	1	1				1	1			C140	Sylvie Guez, Celon complète son opposition déjà exprimée en permanence; ce n'est pas le moment de prévoir une implantation d'éoliennes, alors que Madame Borne, Ministre de la Transition écologique, s'insurge contre le développement anarchique de l'éolien, dont nous sommes typiquement un exemple. / Fait une analyse critique bien faite et détaillée / ETUDE DU VOLET MILLEU NATUREL TOME 1 et le TOME 2. Précise que sur des éléments précis de biodiversité, la convention de Berne, signée par la France ne permet pas de dérogation dans le cas de l'éolien + manque des études précises sur les effets des éoliennes sur les papillons, insectes, . Seuls les chiroptères sont étudiés de façon approfondie, dans le tome 2. Une habitation se trouve à 523m ! alors que la législation française permet 500m Pour les animaux subissant les mêmes nuisances, il n'est pas question de leur / Pas d'étude pour les oiseaux pour lesquels l'impact semble évident, voir http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/amph_vf_2019_dvt_0.pdf. Un milieu humide en plein centre de la ZIP !!! Cela ne semble pas dérangerdont mare occupant le milieu de talweg au sud-ouest de la ZIP, Le Bocages maille la ZIP, encore bien préservé avec des haies bien structurées et offrant un fort potentiel d'accueil pour la faune. Le bocage ainsi constitué constitue un enjeu fort. Enumère la flore locale à protéger, dont en prairies.  TOME 2 faible potentiel de vent de la région, accentué par le bocage, boisé, peu ouvertvoir : https://www.eccenergiesolutions.com/solutions/eolien/parc-eolienPour la protection des chiroptères, le bridage des éoliennes devra certainement être augmenté par rapport aux prévisions, L'objectif du PNR est de concilier activité et développement économique avec la gestion des milieux naturels. Quel développement économique nous est-il proposé ? Dit les risques de mortalités plus élevés qu'ailleurs dont des effets cumulés en bordure d'A20. S'oppose à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer une demande de
21/2	1	1	1	1	1	1	1			C141	Burat Laurent Bazaiges, contre le promoteur a déjà revendu sa société. Comment lui faire confiance ? il est visible que le promoteur ne connaît pas la région. Impact du bruit sur mon troupeau n'est pas étudié, demande compensation. La richesse de notre région est celle de nos surfaces agricoles, nos paysages et le tourisme. L'installation de ce parc est contradictoire avec son développement. Inacceptable même celui de l'efficacité énergétique. En effet, le vent est faible dans notre région,
21/2	1	1	1	1			1				Hélène Perrin contre / projet faiblement argumenté, avis de la Mrae pertinent, à compléter, car le dossier comporte / société en charge de l'étude partiale et risques sous-estimés, / infrasons pas envisagés, une habitation trop proche, / bruit des éoliennes perturbant, l'exigence d'une distance minimale de 500 m sont trompeurs, les infrasons provoquent des perturbations impactant la santé jusqu'à 30 km d'éloignement du parc éolien. Le projet porte atteinte à la préservation de la biodiversité, détruira nos paysages
21/2	1	1	1	1		1		1		C143	Andrée BURAT notre production d'électricité répond déjà à l'objectif « bas-carbone », 5% et les 8000 éoliennes n'y sont pour rien! Le Boischaut-Sud est une région d'élevage extensif, des près à taille humaine, des bocages, des forêts et surtout une zone humide à préserver. La biodiversité est en train de reprendre ses droits. La Ministre de la Transition énergétique vient de s'élever contre le développement anarchique de l'éolien défavorable

21/2	1	1											C144	Laurent Burat communique à nouveau les 3 courriers précédents de Hélène Perrin et André Burat. Comptabilisés une seule fois.
21/2		1		1	1	1			1				C145	Marie-Hélène PIOCHE Une région préservée. Intervention du président de la République « la capacité à développer massivement de l'éolien [est] réduite ». « On pourra le faire où il y a consensus, mais le consensus autour de l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays. » Consensus non atteint ici. Plus article du Monde du 19 février 202 « Elisabeth Borne dénonce « le développement anarchique » des éoliennes. « Charge sévère contre « le développement anarchique » de l'éolien, « un énorme sujet, Il y a des emplacements de parcs éoliens en covisibilité avec des monuments historiques. Je ne comprends même pas comment on a pu arriver à ces situations »
21/2	1	1		1	1		1	1	1			1	C146	Pierrette MATHIAU Arnac la Poste; opposition /production intermittente, aléatoire, ne réduit pas le C02. «les éoliennes : le vent du scandale »/« A qui profite les éoliennes ? » / « L'arnaque de l'éolien ». Une invasion de machines de plus en plus gigantesques. La campagne bocagère se transforme en zone industrielle. Que des intérêts financiers pour des lobbys. Ruine nos campagnes. Enlaidit la destination touristique. Fait augmenter le prix de l'électricité. Les avis négatifs sont majoritaires dans les enquêtes publiques, où est démocratie participative! Demande de la responsabilité.
21/2	1	1							1					Claude Aguttes Ceaulmont suite à visite du 15 février. Il y a 20 ans a acheté le château de la Prune-au-Po inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 16 mai 1972 et Tournoël, en ruines a commencé à restaurer les deux monuments, dont une des trois tours. A le permis de construire, A RV le 5 mars, sur place, avec Mr Sill, architecte en chef des Monuments Historiques qui a dressé les plans et qui va se charger de les réaliser. Des travaux d'urgence sont prévus sur le donjon carré a réaliser en 2020. Fait pour ouvrir au public et au tourisme. Incompatible avec le projet éolien des Sables et la présence dominatrice d'éoliennes en nombre dans le champ de visibilité. L'environnement est totalement préservé et le sera une fois restauré, entourée de ses douves en eau de 20 m de large. Ne peux envisager de tels travaux et un tel investissement en temps et finances si cette menace se précise. Une chance de le sauver qui ne se reproduira pas. + Plans
21/2		1		1	1		1	1	1	1			C148	Anne De Clerck opposition aux portes du parc régional de la Brenne. rentabilité / vent en dessous de 20%! c'est irresponsable./ seul but: financier. / paysage soit défiguré / nuisances sonores, électromagnetiques
21/2		1		2	2			1	1	1			C149	M.et Me Courvasier Cromac 87160 Prennent leur retraite dans la région ont rénové une maison. Contre les projets éoliens qui "pourrissent" la vie des habitants, divisent les populations, et défigure de beaux paysages. Pas de bénéfices pour les locaux. Pas de baisse du prix de l'énergie. Pas de compensation au recul des services publics. Mise en danger de santé / effets stroboscopiques, sensation d'écrasement / de de la faune locale
21/2		1						1	1	1		1	C150	Mme GUEZ S Celon faune revient, flore, tourisme,patrimoine, nuisanses diversesOnt fait de gros investissements pour l'accueil de groupes en hébergement (30 personnes) sont parmis les plus proches de la ZIP.
21/2		1		1	1	1			1	1			C151	MR GENY Arnac la Poste docteur es sciences: dossier subjectif, faune, flore, paysages
22/2		1		1	1		1		1				C152	Mr BODA C Eaubonne : remise en cause de l'éolien, des EN r /CO2, mode de consommation en général
22/2	1	1											C153	Mr CAMUZAT S St Gilles : mise en cause du projet: / citoyen, / utilisateur :/écologie /riverains / professionnel
22/2	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	C154	Mr DESPLANCHES M Villeurbanne 69 remise en cause globale du projet et de l'éolien en généralproximité de l'autoroute pour 4 éoliennes et des haies
22/2	1	1	1	1	1		1	1	1	1		1	C155	Tissier Chaillac ASSOC bouchures, traditions et héritage: paysages, économie, tourisme faune flore, santé

22/2	1	1		1	1		1				1			C156	DELFAU MC Les Adjots 16 Beaucoup de nuisances en comparaison avec le nucléaire/CO2Risque d'éjection en bout de pales Danger.
22/2	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1		C157	Mr BARRAULT H Parnac Long réquisitoire contre l'éolien de 4 feuillesévoque la mauvaise foi à tous les niveaux
22/2		1		1	1	1						1		C158	Mme De La BORDERIE A St Barbant Interroge le financement, par des spéculateurs en mal de gains rapides…tourisme…
23/2	1	1	1	1	1		1	1				1		C159	PUYGRENIER M 16420 Saulgond Assoc Brisevent. 7 feuillets qui interrogent les aspects financiers, fournit une attestation de dévaluation immobilière, un article sur les effets sur lesbovins, et la copie d'un devis de démantèlement
23/2	1	1		1	1	1			1			1		C160	Mr GUINARD P Les Hérolles paysages, tourisme, patrimoine, Propos récents des élus…le préfet a déjà rejeté tous les dossiers en Boischaut Sud…
23/2		1		1	1					1				C161	Mme ROUET M Ingrandes projet incompatible avec le PNR et les différentes zones protégéesramsar, znieff, natura 2000
23/2		1		1	1	1				1				C162	Mme PERAULT J Liglet proximité du PNR, biodiversité, faune flore
23/2		1		1	1					1				C163	Mr LANCO P hérésie, dommages irréversibles/PNR, copie n°161
23/2	1	1		1	1	1	1	1	1	1		1		C164	Mr DE PASTRE J Parnac Réquisitoire contre l'éolien…tous les impacts sont minorés par le promoteur, tous les thèmes sont abordés…photomontages, patrimoine…
23/2	1	1		1	1	1	1	1	1			1		C165	Mr SICART D Grargilesse D remise en cause de l'éolien,production aléatoire,compensée par les centrales thermiquesrendement mensonger, provision insuffisante pour le démantèlement, pb de santé, patrimoine dévalué
23/2	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	C166	Mr GASCOIN W 16490 ALLOUE Long réquisitoire contre l'éolien…rendement dans mensonger, vote des CM discutables…tous les thèmes sont traités.
23/2		1								1				C167	Oscar Fontaine Chalais contre / biodiversité trop proche des zones protégées
23/2	1	1												C168	Mr PANEL J Président de l'assoc "pas de vent chez nous" référence au projet des Portes de la Brenne refusépaysages, patrimoine, tourismeencourage à signer la pétitionet la transmet idem que celle de l'huissier
23/2		1												C169	Mr Mme GAUTIER Pet N Bazaiges santé,faune , flore, pollutions sonore et visuelle déjà enregistré
23/2		1		1	1		1		1	1				C170	Mme BOUHET MT Vigoux paysages, faune,flore, rendement
23/2	1	1										1		C171	Mme PANEL J et A Vigoux compléments : propriétaire de gitesouvert en avril 2019compte 924 nuitées en un an( jusque mars 2020)
23/2		1		1	1			1	1					C172	Mr CESAR Fontaine pollution visuelle, paysages.
23/2		1		1	1									C173	Mr PHETERSON G Vigoux simple avis négatif
23/2	1	1												C174	Mr BAILLARGEAT M dossier annexé
24/2		1		1	1		1			1				C175	Mr GRANDCLEMENT CHAFFY projet industriel catastrophique, inconscience, aveuglement, appât de gains mensongersinterrogeons nous sur notre modèle consommation - productionrappelle les sites NATURA 2000, RAMSAR, ZNIEFF et PNR.
24/2	1	1												C176	Mr PUYGRENIER Mr Président de l' assoc BRISEVENT 16 : Mise en cause des photomontages (53, 54, 55,56, 58,74, relève 17 hameaux à moins de 1 km, La promesse de bail n'est signée que par des motivations financières
24/2		1		1	1		1			1				C177	Mme GRANDCLEMENT N idem C174

24/2	1	1		2	2				1	1			C178	Mr LUBACH TSt Gilles naturaliste aux PAYS BAS, en retraite à Saint Gilles : biodiversité, faune flore, paysages
24/2	1	1		2	2	1			1				C179	Mr et Mme LEFAVRE R et MF Bonneuil fait référence aux déclarations récentes de notre président…aux refus du préfet (les portes de la brenne et les chênes de Parnac) évoque la covisibilité avec des sites classés…
24/2		1	1	1	1	1	1						C180	Mr FONTAINE Luc Chalais vice président "destination Brenne" évoque une publicité trompeuse et mensongèreles mots imprévisible, intermittent, sans vent ne figurent dans aucun dossierdissimulation des performances réelles des machines.
24/2	1	1		1	1							1	C181	Mme FONTAINE C propriétaire de gites à Chalais affirme que son activité touristique est incompatible avec les éoliennes(référence à un sondage près de ses clients)
24/2	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	C182	Mr Mme RENAUDIN Baraize le projet n'est pas replacé dans le contexte général du développement éolien dans le secteur géographique, interroge les différents financements, les risques affichés sur site, les risques sanitaires
24/2		1		2	2			1	1	1		1	C 100	Mr et Mme ALSARRAF- ALLAIN G F Vigoux défendent le cadre de vie, les paysages, le tourisme, évoquent une verrue paysagère
24/2		1	1	1	1	1			1			1	1.184	Michel Navion Assoc "MARTIZAY PATRIMOINE" Baisse du marché immobilier ( 20% Angers , Bressuire ) par crainte des nuisances sonores et visuelles notamment